

Faits divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **17 (1884)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FAITS DIVERS

Programme de la Société de la Haye pour la défense de la religion chrétienne pour l'année 1883.

Les directeurs avaient décerné l'année passée une médaille d'argent et deux cents florins à l'auteur du mémoire sur le *dogme ecclésiastique de l'Écriture*, muni de la devise ἡ δύναμις ἐν ἀσθενείᾳ τελεῖται, si cet auteur consentait à se faire connaître. Il y a consenti et s'est trouvé être M. Karl Walz, Pfarrer zu Bad Nauheim (Hessen). Ce mémoire, revu d'après les observations des directeurs, est sous presse.

Les directeurs, dans leur session du 17 septembre et jours suivants, ont prononcé sur *vingt-deux* mémoires qui leur avaient été offerts en réponse à deux questions mises au concours en 1881.

Ce chiffre élevé les engage à faire une remarque générale, sans signaler les mémoires actuels qui en sont atteints. Les concurrents épargneraient beaucoup de peine inutile à eux-mêmes et à la direction s'ils se rendaient compte des conditions inséparables du prix. On comprend que la société n'accorde pas 400 florins et n'insère pas à ses œuvres des écrits jetés sur le papier sans étude sérieuse préalable. Si dans la règle elle donne la préférence à des traités accessibles aussi à des lecteurs qui ne sont pas théologiens, elle ne peut en tout cas couronner que ceux qui sont plus qu'une brochure ou un article de revue et présentent le résultat de recherches scientifiques.

Dix mémoires avaient pour objet la question suivante : la société demande, comme contribution à la connaissance et à l'appréciation du christianisme primitif, une exposition de la doctrine de la *prière* d'après le Nouveau Testament.

Le premier, en langue française avec la devise : *ne vous inquiétez de rien*, etc. (Philip. IV, 6, 7) n'était qu'une déclamation embrouillée qu'on a dû écarter sur-le-champ.

Il en a été de même du second, en hollandais (épigraphe : *πᾶσα ἡ κτίσις συστενάζει*), qui ne contenait que des pensées édifiantes, sans aucune valeur scientifique.

Le troisième, également en hollandais (épigraphe : *gij dan bidt aldus*), avait un peu plus de mérite, mais ne contenait que des lieux communs, sans offrir quelque trace d'études exégétiques et critiques et sans caractériser le christianisme primitif par les résultats obtenus. Impossible de songer au couronnement.

L'auteur allemand du quatrième mémoire, muni d'une épigraphe empruntée à Justin Martyr, se montrait familiarisé avec le Nouveau Testament et exposait ses idées dans un style coulant. Mais totalement dominé par le dogmatisme et le ritualisme, il n'avait pas l'idée d'une conception historique du Nouveau Testament. Partant de quelques textes, surtout de l'épître aux Hébreux, il a développé sur la prière chrétienne, et notamment sur l'adoration de Dieu dans l'église, un système qui ne ressemblait à rien moins qu'à une exposition des idées des auteurs du Nouveau Testament et qui allait même à plusieurs égards jusqu'à en offrir le contraire. Ici encore on ne pouvait songer à accorder un prix.

Le cinquième mémoire, également en allemand, avec l'épigraphe : *ἀδιαλείπτως προσεύχεσθε*, n'avait pas appliqué la doctrine de la prière selon le Nouveau Testament à l'appréciation du christianisme primitif. Il manquait d'ailleurs d'une indication claire de la marche des recherches, d'une solution des questions exégétiques et critiques qui se trouvaient sur le chemin de l'auteur, d'une exposition des traits caractéristiques de quelques auteurs du Nouveau Testament. L'incontestable assiduité de l'auteur et l'esprit chrétien qui l'anime ne sauraient compenser ces défauts.

L'introduction du sixième mémoire, avec la devise empruntée à Luther : *eines Christen Handwerk ist das Beten*, présentait de judicieuses réflexions sur l'intention de la question et sur la méthode à adopter pour y répondre. L'auteur a jugé avec raison que pour apprécier la prière selon le Nouveau Testament, il fallait la comparer à celle d'autres religions, afin d'en tirer des conclusions

à l'égard du christianisme positif. Malheureusement l'ouvrage n'a pas répondu au projet. La forme du mémoire était défectueuse. L'ordre adopté pour les livres du Nouveau Testament l'était également et ne permettait pas le développement historique de la doctrine de la prière d'après le Nouveau Testament, que l'auteur s'était proposé de donner. L'exposition des conséquences, dans la troisième partie, n'était pas à la hauteur du sujet. L'ensemble enfin manquait d'originalité et de profondeur. On a dû encore refuser le prix.

L'auteur du septième mémoire, en allemand, avec la devise : *rogate*, se distinguait de ses concurrents en comparant l'appréciation de la prière dans le Nouveau Testament avec celle de Kant, de Schleiermacher et d'autres. Si son écrit gagnait par là en actualité, il tombait dans des considérations apologétiques, sujettes à beaucoup de contradiction. Ce procédé d'ailleurs le détournait de l'objet essentiel : exposition impartiale des idées du Nouveau Testament, soit communes à tous les auteurs, soit personnelles à quelques-uns d'entre eux. L'exégèse manquait de profondeur. Il n'était pas non plus question d'un parallèle de la prière du Nouveau Testament avec celle du païen et du juif. Enfin le quatrième chapitre, traitant de la prière par rapport à la personne de Jésus-Christ, a provoqué plusieurs objections sérieuses. Pour toutes ces raisons les directeurs regrettent de ne pas pouvoir donner leur suffrage à un travail louable à plusieurs égards.

Le huitième mémoire (allemand, avec une devise empruntée à Xénophane) se distinguait, au jugement unanime des directeurs, par une étude sérieuse du Nouveau Testament et par le soin apporté à l'interprétation de tous les passages qui se rapportent à la prière. On reconnut même volontiers la présence d'observations aussi nouvelles que justes. Cependant l'ensemble n'était pas satisfaisant. S'attachant à Hilgenfeld (*Einleitung in das Neue Testament*), l'auteur traite successivement de la prière du Christ synoptique, du judéo-christianisme, du paulinisme, de la tendance intermédiaire et du johannisme, en adressant à chacune de ces tendances les mêmes questions relatives à la prière. Tous les directeurs n'admirent pas le groupement des écrits du Nouveau Testament adopté par l'auteur, et ceux qui n'y trouvaient pas de

difficulté jugèrent que l'application de ce principe avait enfanté ici des distinctions trop subtiles. Le cadre d'ailleurs avait fait tomber l'auteur dans d'inutiles redites, qui rendaient le travail peu attrayant. Ajoutons que la critique historique était si absorbante qu'elle a fait oublier de résumer les résultats : on dirait que l'auteur s'était plutôt livré à une recherche sur les origines des livres du Nouveau Testament qu'à une exposition caractéristique de la prière, contenue dans ces livres. Il en est résulté un travail qui n'a nullement répondu à l'attente qu'on en avait. L'auteur aurait pu construire un bon édifice s'il avait convenablement disposé les matériaux qu'il avait rassemblés. C'est pour y avoir manqué qu'il n'a pas pu obtenir le prix.

Le neuvième (en allemand, avec l'épigraphe : *sursum corda!*) avait plusieurs mérites. Le Nouveau Testament lui est très familier. Il fournit de précieux matériaux pour l'appréciation de la doctrine contenue dans ces livres. Malheureusement en insérant dans la dernière partie de son travail : *la formation historique de la prière, notamment comme prière commune, d'après le Nouveau Testament*, il l'a exclue de cette appréciation. D'ailleurs en négligeant la distinction des types doctrinaux du Nouveau Testament, il n'a pas répandu de lumière sur le christianisme primitif, mentionné expressément dans la question. Enfin on réclama contre la manière dont l'auteur, en traitant de l'efficace de la prière, avait cru devoir soutenir la séparation absolue de la religion et de la philosophie. Les directeurs furent donc encore une fois contraints de refuser, quoiqu'à regret, la récompense du travail.

Le même jugement frappa le dixième et dernier mémoire, signé des paroles de K. Hase : *das Gebet ist der Naturlaut*, etc. Il y avait ici beaucoup à louer : un style pur, un développement régulier de la pensée, plusieurs observations justes, le parallèle constant de la prière chrétienne primitive avec la prière païenne et juive. Mais plusieurs défauts contrastaient avec ces qualités. En traitant séparément l'élément spécifiquement chrétien, l'auteur avait établi des distinctions arbitraires et était tombé dans des redites. Il confondait les divers types doctrinaux du Nouveau Testament; la méthode n'était pas analytique, mais synthétique; ainsi en comparant ces types, dans la seconde partie de son travail, il

leur appliquait un cadre arbitraire, non emprunté au Nouveau Testament. Il en résulta l'absence d'un développement de la doctrine de la prière et par conséquent celle d'une application de ce développement au tableau du christianisme primitif. Bien qu'au jugement de quelques directeurs l'auteur pourrait remédier à ces fautes, on estima cependant qu'il y avait une trop grande distance entre la pensée du comité et le travail de l'auteur pour permettre le couronnement.

En remettant la question au concours, on exprime à la fois le vœu que les concurrents prennent connaissance des jugements énoncés et préviennent toute méprise à l'égard de l'esprit de la question.

Les douze autres mémoires contenaient une réponse à la question : la société demande un traité sur la *foi* dans les écrits du Nouveau Testament.

Le premier mémoire (français, avec l'épigraphe : *le sentier du juste* (Prov. IV, 8) était intitulé *foi et croire*. Ces deux mots étant d'origine et de signification différentes, l'auteur a pensé que la question y faisait allusion et s'est appliqué à montrer les rapports et les différences qui existent entre ces deux termes, sans se soucier du Nouveau Testament grec. Il en est résulté des considérations confuses dont la lecture était aussi fatigante qu'infructueuse.

Le second, en allemand, avec la devise : *Weil Gott sein Wort beständig hält*, etc., n'étant que l'épanchement d'un cœur religieux, a été écarté sans être mis en délibération.

Le troisième, allemand, avec l'épigraphe : *Lasse den Glauben nimmer dir rauben*, très superficiel et insignifiant, n'était rien moins que capable d'éclaircir les différentes acceptions de la foi dans les écrits du Nouveau Testament.

L'auteur du quatrième, épigraphe 1 Jean V 4, s'était au moins efforcé d'atteindre ce but. Mais si la recherche ne manquait pas de plan et d'ordre, elle était superficielle et dépourvue de toute valeur scientifique.

Le cinquième, en hollandais, avec l'épigraphe : *Wo die Werke und Liebe*, etc. (Luther), renfermait non une exposition des idées du Nouveau Testament sur la foi, mais leur synthèse, d'après un

plan conçu par l'auteur. En conséquence on ne rendait pas justice aux conceptions bibliques. Le plan d'ailleurs n'était pas logique et par conséquent peu propre à placer dans tout son jour ce que les écrivains du Nouveau Testament ont en commun. Il y avait enfin de graves objections à faire à l'interprétation d'une foule de leurs formules et de leurs affirmations. Les directeurs cependant ne se refusèrent pas au couronnement sans rendre hommage à la simplicité et à la clarté qui distinguaient ce travail.

La même méthode synthétique se trouva chez l'auteur allemand du sixième mémoire : *Der Glaube ist nicht Jedermanns Ding*. (2 Thes. III, 2.) On en constata aisément les effets désavantageux : l'exégèse manquait de temps en temps d'objectivité et se perdait dans l'harmonistique. Le traité d'ailleurs était loin d'être complet.

Le septième mémoire allemand (*εἰς κύριος, μία πίστις*) était tout différent : il s'était attaché à reproduire les idées individuelles de chaque auteur. Mais on ne pouvait approuver la manière dont l'auteur avait usé. Paul était traité le premier et les autres apôtres ainsi que Jésus lui-même étaient déclarés essentiellement d'accord avec lui. Cette démonstration n'était pas seulement très insuffisante, mais encore çà et là très superficielle et très maigre, surtout à l'égard du Jésus synoptique.

A peu près les mêmes raisons ne permettent pas de couronner l'auteur allemand du huitième mémoire, avec l'épigraphe Gal. II, 20. Il s'était attaché à montrer que le Nouveau Testament énonce partout les mêmes idées sur la place centrale qu'occupe la foi, sur son objet, son contenu, son essence, son origine et ses fruits. Cette préoccupation, dominant tout le travail, a exercé une influence nuisible sur l'interprétation de plusieurs textes. D'ailleurs le plan du travail, entraînant d'inévitables redites, la lecture en est fatigante. D'autre part, l'auteur connaît parfaitement son Nouveau Testament; il s'est donné beaucoup de peine; sa sympathie pour le sujet qu'il traite se communique au lecteur. Mais toutes ces qualités n'ont pu balancer les défauts que nous avons signalés.

L'auteur français du neuvième mémoire (*ἐκ πίστεως εἰς πίστιν*) a fourni des données assez intéressantes sur l'usage et la signification des termes *πίστις* et *πιστεύειν*; il se distinguait de plus par la clarté et la concision. Mais il n'a pas pénétré dans l'essence de la

foi telle que le Nouveau Testament la décrit et la recommande et n'a pas caractérisé les conceptions individuelles des auteurs, en sorte qu'on a dû lui refuser également le prix.

Le dixième mémoire, dû à un auteur hollandais et muni de la devise : *Geloofst het Evangelie*, est fort étendu et ne manque pas de remarques justes. Mais c'est tout le bien qu'on en peut dire. Le langage est défectueux. La diffusion fatigue le lecteur. La méthode n'a pas de caractère scientifique. L'auteur s'était proposé de laisser de côté le travail de ses devanciers dans l'interprétation du Nouveau Testament, afin de parvenir à une juste intelligence de la pensée de Jésus et des apôtres. Il s'est trompé : l'impartialité dont il a voulu faire preuve, était chimérique et son exégèse a été dominée par ses opinions individuelles.

Le onzième mémoire, en allemand, avec la devise : *εις δε την επαγγελίαν κ. τ. ε.* (Rom. IV, 20) rencontra plusieurs objections. La forme était peu attrayante. Il n'y avait ni introduction, ni résumé des résultats obtenus. La distribution de la matière semblait souvent nuire au développement de l'idée de la foi. L'acception de la foi paraissait quelquefois très contestable. Et cependant les directeurs furent unanimes à reconnaître que l'écrivain habile avait surpassé de beaucoup tous ses concurrents et avait fourni un travail, excellent à plusieurs égards, qui pourra être consulté avec fruit par ceux-là mêmes qui n'en acceptent pas toutes les conclusions et qu'on peut qualifier de vraie acquisition pour la science théologique. Les directeurs conclurent de décerner le prix à l'auteur, dans l'espoir qu'il ne refusera pas de tenir compte des objections qu'ils croient devoir lui faire. En ouvrant le bulletin, on trouva le nom de A. SCHLATTER, lic. theol. Bern, Schweiz.

Signalons enfin le douzième mémoire, écrit en allemand avec la devise 2 Cor. IV, 7. Travail étendu, fait avec soin, non sans mérite même aux yeux des directeurs qui ne sympathisaient pas avec la tendance. Mais ce n'était pas une réponse à la question ; c'était une histoire de la conscience chrétienne dans la période qu'embrasse le Nouveau Testament, ou, si l'on veut, une théologie du Nouveau Testament, d'après la méthode critico-historique. Or un pareil travail diffère tellement de ce que la société demande, qu'on est porté à croire que ce n'est pas la question qui a mis la

plume à la main de l'auteur, mais qu'il a rapproché un travail dont il s'occupait de la question proposée et l'a adressé en réponse aux directeurs. On le sent, il ne pouvait être question d'attribuer le prix à un tel mémoire.

Les directeurs remettent au concours, en renvoyant au jugement porté ci-dessus sur les mémoires de la prière, la question suivante :

I. La société demande une exposition de la doctrine de la *prière* d'après le Nouveau Testament, destinée à contribuer à la connaissance et à l'appréciation du christianisme primitif.

II. Nouvelle question :

La société demande une histoire de l'application de la *critique historique à la Bible*. Cet exposé devra servir de guide pour fixer les principes de cette critique, afin d'éviter autant le scepticisme que le dogmatisme.

Le 15 décembre 1884 est le terme de rigueur assigné aux réponses.

On attend avant le 15 décembre 1883 les réponses aux questions, mises au concours en 1882, sur *l'origine de l'apostolat* et sur les *problèmes les plus importants de la vie morale*.

Pour une réponse satisfaisante à chacune des questions ci-dessus mentionnées, la société décerne la somme de *quatre cents florins* (800 fr. environ) ou, au choix des auteurs, soit la médaille d'or de la valeur de 500 fr. avec 300 fr. en argent, soit la médaille d'argent avec 770 fr. en argent.

Les mémoires couronnés sont insérés aux œuvres de la société et publiés par elle.

Une partie du prix peut être accordée, mais cette décision ne se prend qu'avec le consentement de l'auteur et l'insertion aux œuvres de la société n'en est pas inséparable.

Pour être admis au concours, les mémoires doivent être écrits distinctement en hollandais, en latin, en français ou en allemand (avec le caractère romain).

La concision est une recommandation, pourvu qu'elle ne nuise pas aux conditions qu'imposent la science et le sujet.

Les auteurs n'indiquent pas leurs noms, mais signent leurs mémoires d'une épigraphe et les adressent, avec un bulletin cacheté portant extérieurement la même devise et mentionnant intérieurement leurs noms et leurs domiciles, *franco*, au secrétaire de la société, M. A. Kuenen, professeur de théologie à Leide.

Les mémoires couronnés ne peuvent être ni réédités, ni traduits sans l'autorisation des directeurs.

Les auteurs peuvent publier les mémoires que la société ne publie pas. Cependant les manuscrits non couronnés demeurent la propriété de la société, à moins qu'elle ne juge à propos de les céder aux auteurs, s'ils en manifestent le désir.

REVUES

Dès cette année paraît à St-Gall et à Leipzig, chez Th. Wirth, une nouvelle revue de théologie :

THEOLOGISCHE ZEITSCHRIFT AUS DER SCHWEIZ

publiée par Frédéric Meili, pasteur à Zurich.

Jusqu'ici il ne se publiait dans la Suisse allemande que des journaux ecclésiastiques. Plusieurs, il est vrai, ouvrent leurs colonnes à des articles de théologie, mais, ainsi que le remarque dans son avant-propos l'éditeur de la revue que nous annonçons, « un journal paraissant chaque semaine ou tous les quinze jours est mal placé — soit à cause de son volume trop restreint, soit en raison de son intérêt prédominant pour les questions du jour — pour accorder l'hospitalité à des travaux scientifiques d'une certaine étendue. D'ailleurs il est incontestable que la plupart de ces articles, quelle que soit leur valeur, sont écrits en vue du parti auquel tel ou tel journal sert d'organe. » La revue nouvelle aspire à servir d'organe aux théologiens de la Suisse allemande, quelle que soit leur tendance particulière, et se propose d'accueillir tout travail sérieux, en se plaçant « sur le terrain d'une science vivante pour l'Eglise qui est commune à tous. » Bon nombre de théologiens ont déjà promis leur collaboration et annoncé des travaux. La revue paraîtra par livraisons trimestrielles, au prix de 4 francs par an. La première livraison est de quatre-vingt-douze pages. Elle renferme les articles suivants :

E. Egli, privat-docent à Zurich : Luther et Zwingli à Marbourg. — *R. Steck*, professeur à Berne : Que faut-il penser de la présence, dans le Nouveau Testament, d'écrits réputés « inauthentiques ? » — *H. Weber*, pasteur : Le réformateur Ulrich Zwingli comme poète. — *R. Rüetschi*, pasteur à Münchenbuchsée : La conception moderne de